MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# Académie d'AMIENS



## Postes POP 2027

| Discipline | Nom et adresse de l'établissement |
|---|---|
| **EDUCATION .E0030** | COLLEGE VICTOR HUGO HAM 80400 |
| **LETTRES MODERNES .L0202** | ZONE DE REMPLACEMENT ZR SOISSONS/CHATEAU THIERR |
| **MATHS .L1300** | ZONE DE REMPLACEMENT ZR CLERMONT/CREIL |
| **EDUCATION MUSICALE.L1700** | COLLEGE JEAN MOULIN ST QUENTIN 02100 |
| **EDUCATION MUSICALE.L1700** | COLLEGE JEAN ROSTAND DOULLENS 80600 |
| **LETTRES HIST.GEOGRAPHIE P0210** | LP LYCEE DES METIERS LAVOISIER MERU 60110 |
| **GENIE ELECTRONIQUE.P5100** | LP LYCEE DES METIERS LAVOISIER MERU 60110 |

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# MOUVEMENT POP 2027

## ACADEMIE : AMIENS

## Poste : Conseiller principal d'éducation en charge du décrochage scolaire et de la parentalité

**Référence :** 020 – 003 – E0030

### Lieu d'exercice :

Collège Victor Hugo – 7 rue Jean Moulin – 80400 HAM

### Projet d'établissement et présentation de la structure :

Le collège Victor Hugo, classé REP, accueille des élèves de Ham et des communes du secteur soit un peu moins de 500 élèves et recrute sur 10 écoles du 1er degré. Les effectifs se répartissent sur 24 divisions dont une SEGPA (56 élèves) et deux dispositifs ULIS - troubles des apprentissages - (28 élèves plus 3 en attente en classe type). Dans la même ville se trouve un collège privé (comprenant tous les niveaux du 1erdegré au lycée) et le LP Peltier.

Le collège a une belle dynamique pédagogique avec un formateur « Cogni'classe », « apprendre à apprendre » deux dispositifs ROLL et ROMA à tous les niveaux du collège, un projet « trouve ta voie », les « cordées de la réussite » …

Le projet de réseau REP, est à réinterroger et récrire en équipe et en lien avec, le 1er degré, l'IEN de circonscription, le collège, et le directeur de SEGPA, en y incluant le LP Peltier, même si cet établissement n'est pas dans le réseau REP.

Quelques indicateurs prégnants :

- 70,7% de PCS défavorisées (Somme : 43,1%) ; IPS collège à 78,7 (Somme : 96,6 - National : 104,6) ; IPS Segpa à 59,1 (Somme : 66,2) et particularité de cette année, hausse de 10% du taux 3 pour les boursiers.
- 82% des élèves sont demi-pensionnaires et 49,7% sont transportés (13 cars).
- 43,6% des élèves sont boursiers dont 40,5% au niveau 3 et 40% au niveau 1 ; l'ADS est de 41,67% soit 10 points au-dessus du niveau départemental.
- Evaluation nationale 6e : en fluence : 66% « à besoins » ou « fragile » ; en français, 20% et en mathématiques, 46% des élèves ont une maîtrise fragile et insuffisante.
- Taux de réussite au DNB : 87,5% (baisse de 2 points avec un contrôle terminal de 2,69 points en dessous du niveau départemental). Le CFG atteint 100% pour les élèves de SEGPA et d'ULIS.
- Cette année, le GPDS réunit tous les 10 jours, a repéré et accompagné 60 élèves de tous niveaux et classes confondus.

Les trois axes du projet de réseau sont :

1/ Garantir pour chaque élève des savoirs fondamentaux,

2/ Insuffler l'ambition et la persévérance pour des parcours de réussite,

3/ Coopérer pour rendre l'Ecole attractive et valorisante.

Une réflexion est à mener pour développer le 3eaxe dans le cadre d'un futur projet de réseau, avec des indicateurs permettant de mesurer et d'évaluer les actions mises en place.

Il s'agit d'encourager les liens entre les différentes équipes du collège et partenaires extérieurs : enseignants, membres du service 'vie scolaire', membres des instances CESC – CVC, les élèves (élus du CA, délégués de classe, éco-délégués, ambassadeurs 'harcèlement', 'sentinelles', JSP, …) et de renforcer les relations avec les familles, par des projets montés en partenariat.

## Missions :

- Contribuer à l'élaboration de la politique éducative, dans un contexte de réseau en lien avec le coordonnateur REP et les pilotes du réseau.

- Initier et entretenir une collaboration avec le Centre social de Ham et les partenaires sociaux.

- Organiser un suivi pédagogique et éducatif partagé entre tous les acteurs du collège et des écoles.

- Favoriser la coéducation en rapprochant l'établissement des familles et en favorisant leur accueil et leur écoute.

- Développer l'entraide entre pairs autour de projets liés à l'acquisition de la citoyenneté, aux développements des compétences psychosociales et au savoir-être, pour réduire les incivilités.

## Compétences et/ou aptitudes attendues

- Ecoute et dialogue
- Sens des relations humaines avec des qualités professionnelles et personnelles en communication
- Compétences en gestion d'équipe
- Bonne connaissance du référentiel de l'Education Prioritaire
- Compétences PIX avec création de support, d'animation
- Dynamisme, bienveillance et créativité

## CONTACT :

**Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :**

Monsieur Vincent LEBEGUE, principal ce.0800036e@ac-amiens.fr

Madame Myriam FREMAUX, IA IPR EVS ce.ipr@ac-amiens.fr

**Pour toute question sur votre candidature pour le mouvement** :

Division des Personnels Enseignants (DPE) -Tél.03.22.82.37.30 – mvt2027@ac-amiens.fr

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# MOUVEMENT POP 2027

## ACADEMIE : AMIENS

## Poste : TZR de lettres modernes pour la mission dédiée au remplacement de courte et moyenne durée (L0202)

**Référence :** 020 – 006 – L0202

**Lieu d'exercice :**

002600ZM zone de remplacement Soissons/Château Thierry

**Projet d'établissement et présentation de la structure :**

L'académie d'Amiens souhaite renforcer la continuité pédagogique en développant une approche plus professionnalisée et mieux reconnue des missions de remplacement. Dans un contexte où la réactivité face aux absences constitue un enjeu majeur pour les établissements et les élèves, ce poste vise à consolider un vivier de remplacement mobilisable rapidement et à apporter une réponse structurée **permettant d'articuler RCD et le RLD.**

Le poste s'inscrit dans les orientations du plan national de remplacement de longue durée porté par la DGRH, notamment dans son objectif de **valorisation et de professionnalisation** de la mission d'enseignant remplaçant. Il constitue une expérimentation académique visant à reconnaître cette mission comme une activité professionnelle à part entière, essentielle au fonctionnement du service public d'éducation.

**Missions du poste :**

La mission de l'agent est exclusivement consacrée aux remplacements courts **dans sa discipline ou des disciplines connexes** permettant d'articuler RCD et RLD, afin d'assurer la continuité des enseignements et de limiter les ruptures dans les apprentissages des élèves.

- Prendre en charge les classes dans les meilleurs délais, dans le respect des programmes, des progressions pédagogiques et des consignes transmises par les équipes.
- S'approprier rapidement les éléments utiles à la continuité des apprentissages : progression de la classe, contenus déjà abordés, objectifs de la séquence et modalités d'évaluation.
- Assurer la liaison avec l'équipe de direction et l'équipe disciplinaire, afin de faciliter la reprise du cours et le suivi des élèves.
- Adapter sa prise en charge à des contextes d'exercice variés et à des publics différents, tout en maintenant un cadre de travail exigeant et sécurisant.
- Contribuer, par le retour d'expérience, à l'amélioration de l'organisation académique du remplacement et à la diffusion de pratiques efficaces.
- Participer, le cas échéant, aux actions d'accompagnement et de formation destinées à consolider les compétences spécifiques liées à la mission de remplacement.

**Compétences et/ou aptitudes attendues**

- Solide maîtrise disciplinaire et capacité à mettre rapidement en œuvre des séances conformes aux programmes.
- Grande **capacité d'adaptation** à des établissements, des classes et des situations pédagogiques variés.
- Réactivité, autonomie, sens de l'organisation et aptitude à anticiper les conditions concrètes de prise en charge d'une classe.

- Compétences de gestion de classe, capacité à installer rapidement un cadre de travail et à favoriser l'engagement des élèves.
- Qualités relationnelles et capacité à coopérer avec les équipes de direction, les enseignants et les personnels éducatifs.
- **Disponibilité et mobilité** compatibles avec le périmètre d'intervention défini pour le poste.
- Intérêt marqué pour les enjeux de continuité pédagogique, volonté de s'inscrire dans une mission de service public exigeante et capacité à analyser sa pratique professionnelle.

**Caractéristiques du poste :**

Le Titulaire en Zone de Remplacement (TZR) est un personnel titulaire du second degré affecté à titre définitif sur une zone de remplacement qui est chargé pour ce poste précis d'assurer le remplacement des agents momentanément absents.

La spécificité de la mission réside en la particularité de la mission de remplacement et de la zone géographique de Soissons/Château Thierry

**CONTACT :**

**Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :**

Division des Personnels Enseignants (DPE) - Tél.03.22.82.37.30 - mvt2027@ac-amiens.fr

Madame Florence COGNARD – IA IPR de lettres ce.ipr@ac-amiens.fr

**Pour toute question sur votre candidature pour le mouvement** :

Division des Personnels Enseignants (DPE) - Tél.03.22.82.37.30 - mvt2027@ac-amiens.fr

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# MOUVEMENT POP 2027

## ACADEMIE : AMIENS

## Poste : TZR de mathématiques pour la mission dédiée au remplacement de courte et moyenne durée (L1300)

**Référence :** 020 – 007 – L1300

**Lieu d'exercice :**

060620ZJ zone de remplacement Clermont/Creil

**Projet d'établissement et présentation de la structure :**

L'académie d'Amiens souhaite renforcer la continuité pédagogique en développant une approche plus professionnalisée et mieux reconnue des missions de remplacement. Dans un contexte où la réactivité face aux absences constitue un enjeu majeur pour les établissements et les élèves, ce poste vise à consolider un vivier de remplacement mobilisable rapidement et à apporter une réponse structurée **permettant d'articuler RCD et le RLD.**

Le poste s'inscrit dans les orientations du plan national de remplacement de longue durée porté par la DGRH, notamment dans son objectif de **valorisation et de professionnalisation** de la mission d'enseignant remplaçant. Il constitue une expérimentation académique visant à reconnaître cette mission comme une activité professionnelle à part entière, essentielle au fonctionnement du service public d'éducation.

**Missions du poste :**

La mission de l'agent est exclusivement consacrée aux remplacements courts **dans sa discipline ou des disciplines connexes** permettant d'articuler RCD et RLD, afin d'assurer la continuité des enseignements et de limiter les ruptures dans les apprentissages des élèves.

- Prendre en charge les classes dans les meilleurs délais, dans le respect des programmes, des progressions pédagogiques et des consignes transmises par les équipes.
- S'approprier rapidement les éléments utiles à la continuité des apprentissages : progression de la classe, contenus déjà abordés, objectifs de la séquence et modalités d'évaluation.
- Assurer la liaison avec l'équipe de direction et l'équipe disciplinaire, afin de faciliter la reprise du cours et le suivi des élèves.
- Adapter sa prise en charge à des contextes d'exercice variés et à des publics différents, tout en maintenant un cadre de travail exigeant et sécurisant.
- Contribuer, par le retour d'expérience, à l'amélioration de l'organisation académique du remplacement et à la diffusion de pratiques efficaces.
- Participer, le cas échéant, aux actions d'accompagnement et de formation destinées à consolider les compétences spécifiques liées à la mission de remplacement.

**Compétences et/ou aptitudes attendues**

- Solide maîtrise disciplinaire et capacité à mettre rapidement en œuvre des séances conformes aux programmes.
- Grande **capacité d'adaptation** à des établissements, des classes et des situations pédagogiques variés.
- Réactivité, autonomie, sens de l'organisation et aptitude à anticiper les conditions concrètes de prise en charge d'une classe.

- Compétences de gestion de classe, capacité à installer rapidement un cadre de travail et à favoriser l'engagement des élèves.
- Qualités relationnelles et capacité à coopérer avec les équipes de direction, les enseignants et les personnels éducatifs.
- **Disponibilité et mobilité** compatibles avec le périmètre d'intervention défini pour le poste.
- Intérêt marqué pour les enjeux de continuité pédagogique, volonté de s'inscrire dans une mission de service public exigeante et capacité à analyser sa pratique professionnelle.

**Caractéristiques du poste :**

Le Titulaire de Zone de Remplacement (TZR) est un personnel titulaire du second degré affecté à titre définitif sur une zone de remplacement qui est chargé pour ce poste précis d'assurer le remplacement des agents momentanément absents.

La spécificité de la mission réside en la particularité de la mission de remplacement et de la zone géographique de Clermont/Creil

**CONTACT :**

**Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :**

Division des Personnels Enseignants (DPE) - Tél.03.22.82.37.30 - mvt2027@ac-amiens.fr

Monsieur Gerald BOUCHARD – IA IPR de mathématiques ce.ipr@ac-amiens.fr

**Pour toute question sur votre candidature pour le mouvement** :

Division des Personnels Enseignants (DPE) - Tél.03.22.82.37.30 - mvt2027@ac-amiens.fr

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# MOUVEMENT POP 2027

## ACADEMIE : AMIENS

**Poste : Education musicale et chant choral en Classe à horaires aménagés musique**

**Référence :** 020 – 005 – L1700

**Lieu d'exercice :**

0020076X - Collège Jean Moulin. Rue MAURICE BELLONTE, 02100 ST QUENTIN

**Projet d'établissement et présentation de la structure :**

Le collège Jean Moulin est classé Réseau d'éducation prioritaire (REP urbain). Son projet d'établissement décline les axes suivants : Savoirs et compétences : exigence, bienveillance et ambition pour faire réussir chaque élève ; Valeurs et culture et plus particulièrement promouvoir l'engagement et construire un parcours riche et cohérent ; Equité sociale et territoriale : combattre les déterminismes pour donner à tous les élèves les mêmes chances de réussite.
La CHAM du collège Moulin, **à dominante vocale**, s'inscrit dans un cursus qui débute en CE1 et trouve son prolongement dans les enseignements optionnels et de spécialité, ainsi que dans l'option musique en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) du lycée Henri Martin à Saint Quentin.
Conformément aux textes de référence (circulaire N°2002-165 du 2-8-2002 et programme d'enseignement BO N°30 du 27 juillet 2006), le collège Jean Moulin et le conservatoire à rayonnement départemental de Saint Quentin élaborent et mettent en œuvre un projet partenarial pédagogique annuel. Les élèves bénéficient d'une option de trois heures hebdomadaires d'éducation musicale par niveau au collège.

**Missions du poste :**

- Développer les pratiques de perception, de production et de création musicales des élèves en lien avec les autres domaines d'apprentissages ;
- Approfondir la culture musicale et artistique ;
- Concevoir en équipe le projet de formation des élèves sur l'ensemble du cursus ;
- Concevoir le projet annuel des actions en lien avec les programmes d'enseignement ;
- Accompagner les élèves dans la construction de leur parcours de formation ;
- Promouvoir la CHAM (liaison école-collège-lycée) et participer à son rayonnement au-delà du collège. Un projet pédagogique annuel en liaison avec le lycée Henri Martin à Saint Quentin est préconisé.

**Compétences et/ou aptitudes attendues**

**Vous êtes professeur certifié ou agrégé d'éducation musicale et de chant choral** et vous maîtrisez les connaissances et compétences suivantes.

- Connaître les modalités de mise en œuvre d'une CHAM ;
- Concevoir des enseignements conformes aux programmes dans leurs composantes pratiques, théoriques et culturelles ;
- Mesurer les enjeux d'un travail d'équipe en partenariat (équipe pédagogique, partenaires culturels, collectivités territoriales, etc.)
- Maîtriser les techniques vocales et de direction de chœur.
- Maîtriser les techniques d'arrangement vocaux et instrumentaux ;
- Maîtriser les outils numériques pédagogiques et des techniques M.A.O
- Le professeur doit bénéficier d'une expérience pédagogique concernant l'éducation musicale au collège.

- Une CHAM étant un dispositif partenarial, sa qualité repose aussi sur celle des relations entre les établissements partenaires. Le professeur responsable d'un tel cursus doit pouvoir animer cette relation de la conception du projet partenarial à sa mise en œuvre.

**Caractéristiques du poste :**

**Situation d'exercice :**

☒ Education prioritaire ☐ Zone rurale/isolée ☐ Sans objet

Le collège Moulin est un établissement de petite taille (13 divisions en 2026-2027). Si la richesse du partenariat avec le conservatoire de Saint Quentin confère à cette mission un intérêt tout particulier, il implique également d'assurer un complément de service (5 ou 6 heures) dans un autre collège de la zone (en général le collège Henri Martin, situé dans la même ville et qui offre des perspectives riches de liaisons avec les enseignements musique en lycée et CPGE , ou le collège de Tergnier ou le collège de Moÿ de l'Aisne).

**Certification :**

☐ CAPPEI ☐ C2I ☐ Sans certification particulière

☐ Autre (préciser) :

**CONTACT :**

**Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :**

Madame Anne Marie MERCIER - principale – ce.0020076x@ac-amiens.fr

Madame Anne Isabelle RAMANANTSITOHAINA – IA IPR d'éducation musicale Ai.Ramanantsitohaina@ac-amiens.fr

**Pour toute question sur votre candidature pour le mouvement** :

Division des Personnels Enseignants (DPE) - Tél.03.22.82.37.30 - mvt2027@ac-amiens.fr

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# MOUVEMENT POP 2027

**ACADEMIE : AMIENS**

**Poste :** Education musicale (L1700) - Orchestre au collège

**Référence :** 020 – 004 – L1700

## Lieu d'exercice :

0800029X - Collège Jean Rostand - 2 rue des Tilleuls - 80600 DOULLENS

## Projet d'établissement et présentation de la structure :

Le collège Jean Rostand, classé REP, est situé dans la ville de DOULLENS, commune de la Somme d'environ 6000 habitants située à mi-chemin entre Amiens et Arras. Le collège accueille 558 élèves avec IPS 88,5 au sein de 26 divisions. L'établissement est composé de 2 entités : un collège comportant 2 sections ULIS et une SEGPA.

La communauté de communes (Bernavillois, Bocage-Hallue et Doullennais), a fait de l'ouverture culturelle un axe fort. L'axe 2 du projet d'établissement « Ouverture culturelle et citoyenne » a pour objectifs de favoriser le parcours d'éducation artistique et culturelle, d'accompagner les élèves dans leur épanouissement personnel, notamment au sein de la classe orchestre. Le projet du réseau d'éducation prioritaire est écrit également pour être facilitateur du développement des arts au sein de ses écoles, ainsi, une classe à horaire aménagé théâtre s'est ouverte à la rentrée scolaire 2024 en classe de CE1 dans une école proche du collège.

L'orchestre au collège est un dispositif dont le partenaire culturel est l'Ecole Intercommunale de Musique de la Communauté de Communes des Territoires Nord Picardie qui met à disposition la salle de répétition de l'Orchestre à Vent, équipée d'un parc d'instruments à percussion de qualité (claviers, peaux, accessoires, batterie...), d'un piano, et d'un système de diffusion de la musique (table de mixage, lecteur CD et enceintes).

L'enseignement facultatif de chant choral est également un facteur essentiel de l'ouverture culturelle des élèves de l'établissement.

## Missions du poste :

- Assurer le rayonnement artistique et l'efficacité pédagogique de l'orchestre au collège.
- Impulser et faire vivre l'enseignement facultatif de chant choral au collège.

Plus spécifiquement :

- Lutter contre le décrochage scolaire et motiver les élèves autour d'un projet fédérateur ;
- Valoriser les acquis des élèves et modifier leur vision de la scolarité,
- Développer la confiance en soi, l'autonomie, la concentration, l'écoute, l'initiative, l'engagement et la responsabilisation,
- Installer une relation de confiance entre les élèves, les familles et les institutions.

## Compétences et/ou aptitudes attendues

**Compétences pédagogiques**

Votre expérience professionnelle témoigne d'une bonne maîtrise didactique et pédagogique des programmes d'enseignement d'éducation musicale et d'enseignement facultatif de chant choral et d'une capacité à répondre aux enjeux éducatifs portés par le collège.

**Compétences en gestion de projet**

L'éducation musicale, l'enseignement facultatif de chant choral et l'Orchestre au collège induisent l'élaboration, le pilotage, la conduite, l'évaluation de projets disciplinaires, interdisciplinaires et partenariaux incluant les divers profils d'élèves du secteur de recrutement.

Vous possédez les compétences suivantes :

- Élaborer un budget de fonctionnement sous la responsabilité du chef d'établissement.
- Actualiser vos connaissances des ressources matérielles et pédagogiques.
- Inscrire l'Orchestre au collège dans une dynamique de prestations publiques (concerts, spectacles, commémorations etc.)
- Faire rayonner l'Orchestre au collège au sein de la démarche pédagogique et éducative de l'établissement, en favorisant l'interdisciplinarité.

**Compétences relationnelles**
A l'interface entre les intervenants de l'Ecole Intercommunale de Musique de la Communauté de Communes des Territoires Nord Picardie, les membres de la communauté éducative (professeurs des premier et second degrés), les partenaires de la culture, et les élèves, sous la responsabilité de votre chef d'établissement, vous œuvrerez à la bonne réalisation et au rayonnement des projets de l'Orchestre au collège.

Vous possédez les compétences suivantes :
- Convaincre (élèves, collègues, partenaires, collectivités, financeurs, en vue de l'engagement de chacun, de la réservation de salles, du déploiement de moyens…)
- Communiquer (parents, presse, réseaux sociaux, ENT)
- Formaliser les projets pour en assurer la communication auprès des différents partenaires.
- Témoigner du travail accompli (vidéos de concerts, articles, ENT et site du collège)
- Inscrire vos actions dans la dynamique académique des orchestres au collège (collaboration avec le référent académique).

Par ailleurs, conscient des problématiques sociales inhérentes aux CSP du collège, vous aurez la volonté de promouvoir les pratiques musicales auprès de tous les élèves. Les pratiques collectives seront pour vous vectrices de savoirs culturels, de savoirs vivre et autant que possible, de mixité sociale.

**Compétences musicales et informatiques**
La conduite d'un orchestre au collège, en partenariat avec des musiciens professionnels, nécessite des compétences techniques permettant au professeur d'être co-pilote du projet :
- Vous témoignez d'un cursus de formation de haut niveau en établissement spécialisé (formation musicale, écriture, pratique instrumentale).
- Vous possédez une bonne technique de direction de chœur et d'ensembles instrumentaux (orchestre d'harmonie et orchestre symphonique).
- Vous vous intéressez aux problématiques acoustiques (sonorisation).
- Vous maîtrisez les techniques d'arrangement et notamment les logiciels et outils informatiques de création musicale.

## Caractéristiques du poste :

**Situation d'exercice :**

☑ Education prioritaire ☐ Zone rurale/isolée ☐ Sans objet

☐ Autre (préciser) :

**Certification :**

☐ CAPPEI ☐ C2I ☐ Sans certification particulière

☐ Autre (préciser) :

## CONTACT :

**Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques** :

Mme DE WULF, principale - ce. 0800029X @ac-amiens.fr

Mme RAMANANTSITOHAINA, IA-IPR d'Education musicale - ai.ramanantsitohaina@ac-amiens.fr

**Pour toute question sur votre candidature pour le mouvement** :
Division des Personnels Enseignants (DPE) - Tél.03.22.82.37.30 - mvt2027@ac-amiens.fr

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# MOUVEMENT POP 2027

## ACADEMIE : AMIENS

**Poste :** Professeur de lettres histoire apte à l'enseignement aéronautique et préparation au brevet d'initiation aéronautique (BIA)

**Référence :** 020 – 001 – P0210

### Lieu d'exercice :

0601470x - Lycée professionnel Lavoisier – 8 rue Jules Ferry – 60110 MERU

### Projet d'établissement et présentation de la structure :

Le lycée des métiers des services Lavoisier de Méru est situé au sud de l'Oise et bénéficie de ce fait d'un contexte économique dynamique et attractif. La proximité de l'Ile de France, de l'autoroute A16, l'aéroport de Paris-Beauvais fait que de nombreuses entreprises tout secteur d'activité confondue ont choisi de s'implanter sur ce territoire.

Le sud du département de l'Oise et de la région Hauts de France est un territoire particulièrement dynamique en termes d'innovation. On peut y recenser : 2 pôles de compétitivité, 3 parcs technologiques, 13 pépinières d'entreprise et espaces de co-working ainsi que 8 centres de recherches.

Le projet d'établissement s'articule autour de trois axes. L'axe 1 décliné autour des thèmes : EXIGENCE, BIENVEILLANCE ET AMBITION POUR FAIRE RÉUSSIR CHAQUE ÉLÈVE, doit permettre à chaque élève de s'épanouir. L'axe 2 veut DONNER À TOUS LES ÉLÈVES LES MÊMES CHANCES DE RÉUSSITE.

### Missions du poste :

Les missions confiées à l'enseignant de la discipline Lettres Histoire Géographie se feront au-delà des attendus de la discipline de recrutement.

L'enseignant devra :

- Accompagner les difficultés scolaires en proposant des activités de remobilisation des élèves ;
- Renforcer la confiance en soi de l'élève
- Travailler en partenariat avec les acteurs économiques locaux ;
- Travailler le continuum Bac-3/Bac+3 ;
- Développer l'attractivité de l'établissement en proposant des activités extra-scolaires.
- Encadrer le groupe d'élève préparant le BIA ;
- Mener la mise en œuvre du dispositif DNL

### Compétences et/ou aptitudes attendues

- Travail en équipe sur des projets pédagogiques ;
- Identifier les élèves à besoins particuliers et répondre à leur diversité ;
- Encadrer des groupes d'élèves

### Caractéristiques du poste :

**Situation d'exercice :**

☐ Education prioritaire ☐ Zone rurale/isolée ☐ Sans objet

☒ Autre (préciser) : Quartier politique de la Ville (QPV)

**Certification :**

☐ CAPPEI ☐ C2I ☐ Sans certification particulière

☒ Autre (préciser) : CAEA (certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique)

## CONTACT :

**Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques** :

Madame Aurélie SANTERRE, Proviseure – ce.0601470X@ac-amiens.fr

Monsieur Régis SIGNARBIEUX, Inspecteur de l'Education Nationale Lettres-Histoire-Géographie
regis.signarbieux@ac-amiens.fr

**Pour toute question sur votre candidature pour le mouvement** :

Division des Personnels Enseignants (DPE) - Tél.03.22.82.37.30 - mvt2027@ac-amiens.fr

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# MOUVEMENT POP 2027

## ACADEMIE : AMIENS

**Poste :** Génie électrique option électronique (P5100)
connotation fibre optique et cyber sécurité

**Référence :** 020 – 002 – P5100

### Lieu d'exercice :

0601470x - Lycée professionnel Lavoisier – 8 rue Jules Ferry – 60110 MERU

### Projet d'établissement et présentation de la structure :

Le lycée des métiers des services Lavoisier de Méru est situé au sud de l'Oise et bénéficie de ce fait d'un contexte économique dynamique et attractif. La proximité de l'Ile de France, de l'autoroute A16, l'aéroport de Paris-Beauvais fait que de nombreuses entreprises tout secteur d'activité confondue ont choisi de s'implanter sur ce territoire.

Le sud du département de l'Oise et de la région Hauts de France est un territoire particulièrement dynamique en termes d'innovation. On peut y recenser : 2 pôles de compétitivité, 3 parcs technologiques, 13 pépinières d'entreprise et espaces de co-working ainsi que 8 centres de recherches.

Les formations dispensées au Lycée LAVOISIER de MERU, BCP CIEL, BTS CIEL option IR, titres professionnels en fibre optique nous amènent à fidéliser deux poste POP dans le domaine des réseaux informatiques et des nouvelles technologies.

### Missions du poste :

Au-delà de la mission d'enseignant en BCP CIEL, l'objectif de ce poste POP est de mettre en œuvre et maintenir une infrastructure réseau cuivre et fibre sur un plateau technique d'environ 300m², sur plusieurs salles ainsi qu'un plateau technique extérieur.

L'enseignant devra également participer activement à l'organisation des plateaux techniques tels qu'attendus par l'organisation d'espace de travail en open-space.

La mise en œuvre des activités doit se faire au travers de scénarios pédagogiques issus de la réalité professionnelle (École, Ehpad, maison des jeunes…).

L'enseignant sera également le référent numérique de l'établissement avec pour missions l'accompagnement de ses collègues dans l'utilisation des TICE. A ce titre, il assurera l'animation de l'espace d'innovation partagée.

Ce poste correspond à un recrutement sur un intitulé P5100 : Génie Electrique option Electronique.

### Compétences et/ou aptitudes attendues

Expérience professionnelle significative dans les domaines suivants :

- Infrastructure réseau (Hardware, software)
- Programmation (Python, C++, PHP…)
- Développement WEB
- Conduite de projet
- Fibre optique (FTTH, Déploiement réseau d'entreprise)
- Cybersécurité
- Robotique, cobotique

## Caractéristiques du poste :

**Situation d'exercice :**

☐ Education prioritaire ☐ Zone rurale/isolée ☐ Sans objet

☒ Autre (préciser) : Quartier politique de la Ville (QPV)

**Certification :**

☐ CAPPEI ☐ C2I ☐ Sans certification particulière

☐ Autre (préciser) :

## CONTACT :

**Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques** :

Madame Aurélie SANTERRE, Proviseure – ce.0601470X@ac-amiens.fr

Monsieur Jean-Marc STRUB, Inspecteur de l'Education Nationale sciences et techniques industrielles
jean-marc.strub@ac-amiens.fr

**Pour toute question sur votre candidature pour le mouvement** :

Division des Personnels Enseignants (DPE) - Tél.03.22.82.37.30 - mvt2027@ac-amiens.fr